Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015)

Heft: 2069

Artikel: Le secret bancaire s'use quand en s'en sert : SwissLeaks, une masse d'informations largement partagées qui donne raison à la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf et justifie pleinement l'échange automatique

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le secret bancaire s'use quand on s'en sert

SwissLeaks, une masse d'informations largement partagées qui donne raison à la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf et justifie pleinement l'échange automatique

Yvette Jaggi - 16 février 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27264

En quel honneur ce drapeau rouge à croix blanche à la Une du *Monde*? Pour célébrer la énième victoire de Roger Federer? pour saluer la première médaille en or de Patrick Küng, nouveau champion du monde de descente à ski? Ou encore pour glorifier la force du franc suisse face aux autres devises?

Rien de tout cela, mais un contexte moins valorisant, celui de *SwissLeaks*, du nom donné à l'étude des activités 2006-2007 de la filiale suisse de la Hongkong Shanghaï Banking Corporation (HSBC), dont le siège se trouve à Londres. Plus de 150 journalistes travaillant dans 47 pays ont participé au décodage et à l'analyse des données transmises par Hervé Falciani, à l'époque informaticien chez HSBC Genève, société suisse constituée en 1988, dotée d'emblée d'un premier comptoir à Guernesey.

On connaît désormais le profil peu recommandable d'une majorité des cent mille et quelques clients du monde entier ayant bénéficié, il y a moins de dix ans encore, de l'efficace et discret système d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent sale mis au point par HSBC, qui n'hésitait pas à faire du démarchage sur les cinq continents. Et qui désormais s'explique non sans réticence sur cette *«expérience pénible»* dans une lettre à ses clients, actionnaires et collaborateurs.

Durant les années Falciani, la somme du bilan de la banque HSBC Private Bank (Suisse SA) à Genève s'établissait à 63 milliards de francs, soit trois fois plus qu'en l'an 2000. De la pointe de 73 milliards atteinte en 2008-2009, cette somme a été drastiquement ramenée à 66 milliards en 2011 puis à 31 milliards en 2013. Une réduction de moitié qui correspond à celle du nombre de comptes (de plus de 30'000 à environ 15'000) et des fonds déposés (de 120 milliards à 60 milliards).

De toute évidence, on a fait le ménage, mais moins de gré que de force, sous la pression des révélations que le vol de fichiers ne pouvait manquer de provoquer tôt ou tard. Et il aura fallu la publication de *SwissLeaks*, version Falciani sans doute revue par Bercy, pour que Stephen Green, le directeur général (2003-2006) puis président (2006-2010) du groupe HSBC, démissionne du dernier poste qu'il détenait encore, celui de patron du *lobby* qui s'occupe de promouvoir la place financière londonienne.

HSBC ayant dû passer aux aveux, d'autres banques pourraient bien se trouver contraintes au même exercice douloureux. Pour leur part, les experts en blanchiment et les spécialistes de la *compliance* s'attendent à ce que d'autres pratiques frauduleuses soient mises au jour ces prochains temps.

Et la surveillance?

En 1985, la Commission fédérale des banques (CFB) célébrait son 50e anniversaire. Avec le sentiment du devoir accompli, elle publiait un bel ouvrage de près de 400 pages pour confirmer que, sous le régime de la loi fédérale sur les banques de 1934, la protection des épargnants comme des créanciers s'était consolidée. Et, implicitement, pour signifier que l'initiative populaire socialiste *«contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques»*, balayée en mai 1984 par 73% des citoyens et par tous les cantons, n'avait pas sa raison d'être.

Trente ans et pas mal d'abus plus tard, on procède au renforcement de l'autorité de surveillance, la Finma, qui a pris le relais de la CFB au 1er janvier 2009 et occupe désormais près de 500 collaborateurs – sans compter les mandataires externes dûment agréés. On procède aussi au durcissement de la loi

fédérale de 1997 concernant le blanchiment d'argent, révisée par les Chambres le 12 décembre dernier et suivie d'une nouvelle ordonnance sur le même sujet, mise en consultation il y a moins d'une semaine.

Autres révolutions, que la Suisse doit en bonne partie au courage de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf: l'adaptation aux standards internationaux par la mise en œuvre des recommandations révisées du Groupe d'action financière (Gafi) sur le blanchiment de capitaux d'une part et, d'autre part, la préparation de l'échange automatique de renseignements fiscaux. Du coup, il ne reste plus au PLR que le sauvetage du secret bancaire helvético-suisse pour se profiler comme un authentique défenseur des libertés personnelles.

On n'ose pas penser à un *SwissLeaks* explosant à la face d'une Suisse figée dans ses convictions de coffre-fort du monde, n'ayant pour se justifier qu'une pauvre *«Convention de diligence»*, inopérante face à la tentation des profits réalisables par l'assistance à l'évasion fiscale des contribuables de toute obédience, par le consentement à la corruption mondialisée, voire par le financement d'activités criminelles et des marchés de la mort, armes et drogues.

Avec les planches à billets virtuelles qui produisent des milliards de milliards d'unités monétaires sur une simple décision de banquier central, la surveillance des mouvements d'argent, en espèces comme en titres, revêt non seulement l'importance morale qu'on lui reconnaît en principe, mais aussi une signification décisive en termes de politique économique, monétaire et financière.

Désormais, les entreprises multinationales possèdent chacune la taille et les ressources de plusieurs pays. Et elles savent mieux optimaliser leur fiscalité que bien des Etats surendettés, de surcroît souvent incapables de se procurer les moyens de survivre et de se développer.

Seule une démocratie honnête, avec un législateur responsable, un gouvernement crédible et des citoyens solidaires, est en mesure d'assurer une économie au service de la société. Cette nécessité s'impose plus que jamais.

L'impôt n'est pas bon à tout faire

Votations du 8 mars: deux initiatives fédérales qui perdent de vue l'intérêt général

Jean-Daniel Delley - 15 février 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27260

Contrairement à la pomme de terre, l'impôt n'est pas bon à tout faire. Mis au service de toutes sortes de politiques, il n'atteint que rarement et mal les objectifs visés. Et souvent il engendre des inégalités de traitement incompatibles avec le principe de la capacité contributive. Les deux objets soumis au vote le 8 mars prochain l'attestent.

L'initiative des Verts libéraux tout d'abord. Quoi de plus simple et logique que d'alourdir la taxation des énergies non renouvelables afin d'en réduire la consommation? Si l'objectif est louable, le moyen pour y parvenir laisse songeur.

Supprimer la TVA, c'est priver l'Etat fédéral de sa principale source de revenus. La remplacer par un impôt sur des énergies dont on vise à tarir l'usage, c'est donc planifier une augmentation de cet impôt au rythme de la décroissance de consommation de ces énergies. Le message de ce mécanisme ne serait guère motivant pour l'usager: plus vous économisez (l'énergie), plus vous payez (l'impôt).